



METHODOLOGIES DE L'ÉVALUATION EN SANTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'Institut Virtuel de Recherche en Santé Publique, la Direction Générale de la Santé, la DREES-MIRE, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé, la Haute Autorité de Santé, l'Institut de Veille Sanitaire, l'Inserm s'associent pour lancer un appel à projets de recherche sur **les méthodologies de l'évaluation en santé publique**.

PROBLEMATIQUE

Avec un certain retard par rapport à d'autres pays, l'évaluation des actions visant, directement ou indirectement, à améliorer la santé de la population ou l'efficacité du système de santé devient en France une préoccupation majeure des responsables et des acteurs de la santé publique. Un exemple emblématique de cette évolution est la loi de santé publique de 2004 : des objectifs précis, quantifiés, ont été définis pour chacun des problèmes de santé dont le retentissement est important sur la santé de la population. Leur évaluation est inscrite dans la loi. Les équipes de recherche en santé publique sont aujourd'hui fortement sollicitées pour répondre aux besoins d'évaluation du Ministère de la Santé, de la Haute Autorité de Santé et des Agences de sécurité et de veille sanitaire. Il n'est pas envisageable que les équipes de recherche puissent satisfaire ces multiples demandes. En revanche, la recherche en santé publique, dans toutes ses disciplines, peut apporter une contribution significative à l'évaluation par le développement de méthodologies ayant une portée générale, pouvant ensuite être transférées de la recherche à l'application par les différents organismes responsables de la santé publique. Le modèle des essais thérapeutiques donne un exemple extrêmement convaincant de transfert d'une méthodologie d'évaluation de la recherche à la pratique.

Dans le domaine des produits de santé, la méthode expérimentale – les essais thérapeutiques contrôlés – permet une démonstration rigoureuse de l'efficacité d'un produit. Mais, à de rares exceptions près, les études visant à évaluer l'impact de l'utilisation d'un médicament sur l'état de santé de la population et le système de santé sont observationnelles. Dans l'évaluation du dépistage, de la prévention, des pratiques, les études expérimentales sont relativement rares. Dans ces domaines, l'approche épidémiologique expérimentale pose souvent des questions de fond et/ou pratiques insolubles. D'autres méthodes ont donc été développées : études quasi-expérimentales

comparant des situations temporellement ou géographiquement distinctes, études des co-variations de l'exposition à un facteur et du risque d'une maladie au niveau individuel (étude de cohortes, par exemple) ou collectif (études écologiques). En épidémiologie comme en économie, l'analyse directe de données d'observation peut être associée à la modélisation qui permet d'estimer le possible impact d'une action sous différents scénarios et hypothèses. De façon générale, les méthodologies doivent être améliorées. Il est nécessaire de déterminer leur applicabilité aux différents champs de l'évaluation en santé publique (produits de santé, pratiques, recommandations comportementales individuelles ou collectives, interventions, programmes et politiques de santé publique).

Une politique globale d'évaluation concernant l'ensemble de ces champs ne peut, sauf rares exceptions, s'appuyer sur des données recueillies dans des études ad hoc. Elle doit mobiliser l'ensemble des données disponibles, et tout particulièrement les informations recueillies en routine pour des objectifs médico-administratifs et gestionnaires (bases de données de l'assurance-maladie telles que le SNIR-AM, des hôpitaux telles que le PMSI), ainsi que celles issues de la statistique publique. Avant de préconiser une large utilisation de ces données à des fins d'évaluation, il est indispensable de vérifier qu'elles ont les qualités pré requises, de définir les limites de leur validité (que peut-on correctement évaluer à partir de ces données) et de développer des méthodologies d'analyse pertinentes faisant appel aux principes et aux outils de l'épidémiologie, l'économie, la sociologie, la science politique.

Le présent appel à projets concerne tous les acteurs publics et privés de la recherche en santé publique.

CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets concerne des recherches ayant pour objectifs de développer des méthodes qui contribueront à l'amélioration de la qualité scientifique de l'évaluation en santé publique. Ces projets pourront porter sur des questions particulières, mais les approches mises en œuvre devront avoir une portée générale pour des évaluations de même nature. Les recherches pourront concerner des produits de santé (médicaments, techniques d'investigation et de traitement), des pratiques, des recommandations comportementales individuelles ou collectives (alimentation, activité physique...), des campagnes de prévention et de dépistage et autres programmes de santé publique, des politiques de santé. Quel que soit l'objet évalué, il s'agira d'en mesurer l'impact en population sur un aspect particulier de la santé (maladie, facteur de risque...) ou sur un indicateur global de santé.

Une attention particulière sera portée aux recherches ayant trait à l'exploitation des grandes bases de données existantes en vue d'évaluer l'impact d'actions de santé publique (prescriptions, recommandations, programmes, politiques). Les enjeux de la recherche seront définis par rapport aux contextes européen et international. Les projets concerneront tous les domaines de la santé et des pathologies humaines.

AXES DE RECHERCHE (liste non limitative)

❖ Evaluation de l'impact de l'utilisation d'un produit de santé en pratique médicale courante :

- Développement ou amélioration de méthodologies pour l'évaluation en situation d'observation; définition de critères de qualité des évaluations observationnelles de l'impact de l'utilisation d'un produit de santé sur la santé de la population et le système de santé

- Développement de méthodes permettant d'évaluer l'impact populationnel d'un médicament à partir de l'exploitation des grandes bases de données disponibles (SNIIR-AM, PMSI, Statistique nationale de décès, etc).
- ❖ **Comparaison des approches évaluatives expérimentales et observationnelles :**
- Peut-on, et sur quels critères, faire des inférences causales en situation d'observation ?
 - Analyse des sources de divergences entre essais randomisés et études observationnelles dans les domaines du médicament, du dépistage, de la prévention.
 - Les essais pragmatiques
 - L'évaluation économique et sociologique en santé peut-elle être expérimentale ? quasi-expérimentale ?
- ❖ **Recherches sur les grandes bases de données et les systèmes d'information :**
- Calibration des grandes bases de données (telles que le SNIIR-AM, le PMSI, ...) en vue de leur utilisation pour évaluer l'impact de recommandations concernant les pratiques ou la qualité des soins, la loi de santé publique, ..
 - Développement de méthodologies en vue de l'utilisation de données disponibles au niveau national ou régional (données de santé, socioéconomiques, environnementales)
 - Calibration et évaluation des grandes bases de données dans la perspective de leur utilisation à des fins de veille sanitaire.
- ❖ **Développement d'approches méthodologiques et de critères pour évaluer l'impact sanitaire et/ou économique et/ou social :**
- De procédures complexes de prise en charge clinique,
 - De recommandations concernant le dépistage et la prévention,
 - De programmes de santé publique,
 - De politiques de santé publique.
- ❖ **Comparaisons, débats et controverses :**
- Comparaison d'approches alternatives pour l'évaluation d'un même objet : modèles explicites ou implicites (notamment de causalité), méthodes, données ; effet sur les résultats obtenus
 - Réexamen de controverses récentes, en particulier autour de questions d'efficacité/efficience ou de la pertinence de certains indicateurs proposés pour l'évaluation en santé publique
 - Intérêts respectifs/conjoints des méthodes quantitatives et qualitatives

MODALITES PRATIQUES

Les projets devront être impérativement envoyés :

Au plus tard le Dimanche 2 juillet 2006

... simultanément en version électronique et en version papier (1 exemplaire – cachet de la poste faisant foi) à :

ivrsp@tolbiac.inserm.fr

et :

**Martine OROSCO
ou Secrétaire de l'IVRSP
Inserm – Bureau 138 (10ème étage)
Département Animation et Partenariats Scientifiques
Programme « Méthodologies de l'Evaluation en Santé Publique »
101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13**

Renseignements scientifiques : ivrsp@tolbiac.inserm.fr